La restauration du

Palais du Roi Gbèhanzin

Palais royaux d'Abomey

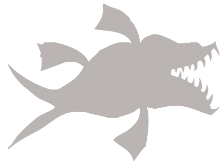
Un bien du patrimoine mondial



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention du patrimoine mondial



La restauration du

Palais du Roi Gbèhanzin

Palais royaux d'Abomey

Un bien du patrimoine mondial

Sous la direction de
JUNZO KAWADA
anthropologue

Photo de couverture
Baobab sacré planté par le roi Gbèhanzin avant son départ en guerre contre les troupes françaises
Ci-contre
Adjalala, salle de réception royale

Préface

Koïchiro MATSUURA
Directeur général de l'UNESCO



Kan to gbe nu e no gbe kan do
[C'est au bout de la corde tressée par le père que l'enfant tisse la nouvelle corde].

C'est en protégeant, restaurant un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial que l'on continue de créer du lien entre le patrimoine de chacun et celui qui appartient à tous, entre le passé des ancêtres et l'enracinement de l'identité des générations futures. La devise ci-dessus, tirée du Trupinmeji, l'un des signes du Fa, Génie de la divination, intermédiaire entre les dieux, les défunts et les hommes, nous dit la chaîne qui relie le matériel – les bas-reliefs sculptés au coeur des murs en bauge de l'adjalala – à l'immatériel – le vivant des récits allégoriques qui retracent l'histoire du Royaume danxomè.

Seizième pays de la terre africaine à s'engager auprès de l'UNESCO à protéger son patrimoine culturel et naturel d'une valeur universelle exceptionnelle, le Bénin ratifiait le 14 juin 1982 la Convention du patrimoine mondial. Trois ans plus tard, en 1985, le site des Palais royaux d'Abomey était simultanément inscrit sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial et sur celle du patrimoine mondial en péril.

Depuis lors, ce témoignage exceptionnel sur un royaume où douze rois se sont succédé de 1625 à 1900 – et que j'ai eu le privilège de visiter en 2002 –, ce « document historique d'une valeur unique » fait l'objet d'intenses activités de conservation pour faire disparaître les méfaits du temps, de la nature ou des hommes. C'est ainsi que l'UNESCO, le Japon et le Bénin ont signé en 2001 un accord de coopération en vue de la restauration du Palais du roi Gbèhanzin, l'un des plus grands témoignages de la philosophie, de l'art et de l'histoire du Danxomè tant le symbolisme imprègne la vie du palais-musée du Royaume danxomè – l'un des royaumes de l'Afrique subsaharienne qui a développé au XVIIIe siècle une culture royale exceptionnelle. Une telle attention du Gouvernement du Japon en faveur de la sauvegarde de cette mémoire d'argile, à laquelle font écho les litanies du Kotoja – rythme sacré de la cour royale d'Abomey – ne peut qu'inspirer l'UNESCO dans sa mission de facilitateur de la coopération internationale dans le domaine de la protection et de la sauvegarde d'un patrimoine qui appartient à l'histoire de l'humanité tout entière.

Puisse celle-ci encourager dans les années à venir d'autres actions de réhabilitation de même nature qui respectent les mesures de sauvegarde fixées par la Convention du patrimoine mondial de 1972. Puisse la communauté internationale engager sa responsabilité à protéger le patrimoine dans sa globalité, car il est le symbole de la diversité du génie créateur des peuples et des sociétés, point d'ancrage de la construction d'un développement durable et espoir renouvelé d'un dialogue entre les hommes et les cultures.



Monument du roi Gbèhanzin, réalisé en coopération avec la République populaire démocratique de Corée en mars 1979, sur la place Goho, à l'entrée de la ville d'Abomey.



Photo du roi Gbèhanzin
avec sa suite à la Martinique

Préfaces





Le roi Gbèhanzin
© Musée des Armées

Le hasard, comme le veut l'adage, fait bien les choses. Et il a voulu, en l'occurrence, que le Bénin soit le tout premier pays auquel est échu l'honneur de bénéficier d'un financement des Fonds-en-dépôt du Japon à l'UNESCO pour la restauration d'un élément majeur de son patrimoine, le Palais de Gbèhanzin, roi de Danxomè. Le même hasard fait coïncider la fin de la restauration du palais du roi Gbèhanzin avec le centenaire de sa mort à Alger en décembre 1906.

Ce qui ne saurait être tenu pour un hasard, c'est le geste solidaire du Japon. On connaît en effet la richesse du patrimoine plusieurs fois millénaire de ce pays, la profondeur et la subtilité de la conscience patrimoniale de son peuple, et la générosité de son Gouvernement envers les pays du Sud. La publication de cette brochure est un symbole fort : celui de la contribution du Japon non seulement au devoir de mémoire national béninois, mais également et peut-être surtout à l'émergence d'une mémoire apaisée au niveau global, puisqu'aussi bien Gbèhanzin est désormais perçu comme un symbole international de la résistance à la conquête coloniale. En somme, la coopération internationale et le patrimoine se donnent rendez-vous pour œuvrer en faveur de la paix, but ultime de l'UNESCO. Que Monsieur Koïchiro Matsuura, Directeur général de cette Organisation en soit remercié.

Nous remerçions également les experts du Japon et de l'UNESCO, les Professeurs Junzo Kawada et Tito Spini qui ont accompagné par leurs conseils et leurs patients efforts cette initiative pionnière et fructueuse qui illustre une remarquable opportunité de coopération et de solidarité culturelle et internationale.

Son Excellence, Monsieur Olabiyi YAI
Ambassadeur
Délégué Permanent du Bénin auprès de l'UNESCO



Bas-reliefs de l'adjalala, de Gbèhanzin, après stabilisation.
© D. Mizehoun

J'AIMERAIS VOUS EXPRIMER ma grande satisfaction de voir l'achèvement des travaux de restauration du palais du roi Gbèhanzin à Abomey commémoré par la publication de cette brochure.

Le patrimoine culturel est, au-delà des frontières, des civilisations, des langues et du temps, un lien entre les hommes, un lien fraternel. Le patrimoine culturel est ce qui transmet aux générations futures l'histoire et la mémoire de l'humanité, et ses traces offrent un regard absolument unique sur les cultures de notre monde.

Cependant, à l'heure actuelle et sur chaque continent, il existe encore de nombreux vestiges, monuments historiques ou autres en danger, menacés de disparition par leur état de dégradation extrême. Tout ce patrimoine culturel appartient à l'humanité entière et nécessite des mesures de protection rapides et appropriées.

À partir de ce constat, le Japon a créé en 1989 le « Fonds-en-dépôt pour la préservation du patrimoine culturel mondial » à l'UNESCO, afin de contribuer à la protection de sites culturels particulièrement remarquables que sont les monuments historiques et les vestiges archéologiques.

Au départ, le soutien apporté à travers ce Fonds-en-dépôt bénéficiait majoritairement à des sites culturels se trouvant en Asie, et ce projet à Abomey est le premier à avoir été mis en œuvre en Afrique sub-saharienne, de 2001 à 2004.

Du XVIIe au début du XXe siècle, douze souverains se sont succédés dans l'enceinte de la citadelle d'Abomey, construisant tour à tour leur palais. Alors que ces vestiges constituent un témoignage précieux sur l'évolution de cette civilisation et sa prospérité passée, d'autant plus qu'il n'y a pas de trace écrite, des catastrophes naturelles (tornade, inondations) leur ont causé de graves dégradations. C'est ainsi qu'en 1985, l'UNESCO inscrit le site d'Abomey simultanément sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine en péril.

Face à cette réalité, le Japon a décidé de déployer une mission à Abomey, en collaboration avec l'UNESCO, afin d'élaborer le projet de restauration du site, avec la participation des experts qui y ont ensuite pris part. De nombreuses discussions et actions de concertation ont eu lieu avec le gouvernement béninois et les représentants des communautés, afin d'étudier de quelle manière une assistance pouvait être apportée à travers le Fonds-en-dépôt japonais. C'est ainsi que les activités présentées aujourd'hui dans cette superbe brochure ont pu être mises en œuvre par l'UNESCO.

Les Palais royaux d'Abomey figurent encore sur la Liste du patrimoine mondial en péril. À l'occasion de la publication de cette brochure, je souhaite exprimer le vœu de voir des personnes de plus en plus nombreuses témoigner leur intérêt pour ce site unique au monde, et participer à leur tour aux activités de préservation et de promotion d'Abomey.

Son Excellence, Monsieur Seiichi KONDO
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Délégué permanent du Japon auprès de l'UNESCO



Kpatinsa, arbre sacré
planté près de l'adjalala
du roi Gbèhanzin

La restauration du palais du roi Gbèhanzin

un exemple dynamique de partenariat et de revalorisation des savoirs locaux

Ayari RACHIDA DE SOUZA
anthropologue - muséologue

LE PALAIS DU ROI GBÈHANZIN s'inscrit dans une généalogie architecturale d'une immense cité royale, cité des vivants et des ancêtres, qui couvre environ 44 hectares.

Depuis Houégbadja (1645-1685), chaque roi construisait son palais à côté de celui de son prédécesseur, suivant un axe nord-sud-ouest, orienté vers Adja-Tado et selon la ligne d'expansion du royaume.

Le palais, dans ce contexte, souligne l'unicité de la personne royale comme un point central de l'univers, centre de gravité de la vie politique où se déroulent les grandes cérémonies annuelles et les réjouissances, car le roi est le souverain absolu, l'épicentre politique, économique et social.

« *Maître des vivants* (Sèmèdo)*, maître du monde* (Ayihunhunnon)*, maître des perles* (Jèxosu)*, maître des richesses,* (Dokumon) ... »

Siège central des services de sécurité, le palais joue un rôle important dans l'organisation sociale, économique et spatiale de la défense du royaume.

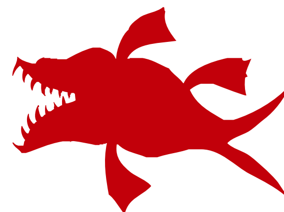
Le palais de Gbèhanzin a une dimension symbolique unique au sein du complexe royal. Plus que le témoignage d'un règne, il s'est érigé autour d'une résistance active et itinérante qu'il matérialise, aux yeux du grand public béninois et des communautés locales. Il représente et incarne la bravoure et l'héroïsme du prince Kondo qui prit le pouvoir en 1889, sous le nom de Gbè han zin. Il dut affronter les troupes françaises pour défendre la souveraineté de son royaume et résister à l'emprise coloniale pendant plusieurs années .

Le roi Gbèhanzin n'a pas eu le temps d'achever la construction de son palais, Dowomè, palais auquel on attribue symboliquement des murs ayant dix couches. Ainsi l'affirme la tradition orale :

« *...Nous sommes à Singbo, devant l'adjalala de Gbèhanzin et tu connais bien que les rois ne font rien sans le Fa* » (propos de Gbèhanzin Agboyidu, Juillet 1995, recueillis par Tito Spini)

« *Regardant vers Tado, axe de système de référence, s'accomplit le destin que le Fa avait prédit à Houégbadja : les palais iront jusqu'au dixième mur (au dixième roi) et pas plus loin. Un bâtiment, l'adjalala de Gbèhanzin (construit dans les années 1950 par les descendants du roi déchu) ferme l'histoire, présence matérielle qui conjugue les langages anthropologiques, historique et métaphorique en les traduisant en espaces.*» [1]

Mais son palais reste un lieu vivant dont l'histoire est langage de signes, de symboles et de matières, un espace de reconstruction de l'histoire : des micro-histoires, histoire secrète et locale, histoire officielle où le sens passe par le décodage des signes symboliques à travers l'orientation, les techniques de construction, la disposition des bas-reliefs et le rapport mystique et surnaturel associé à l'environnement (arbres sacrés, essences rituelles, lieux et temples sacrés).





Ici le temps est discontinu, l'espace est reconstruit continuellement par les pratiques rituelles et la parole. La continuité historique des lieux est un cercle espace-temps, mobile, dynamique et permanent à l'instar de la divinité Ayido Xuédo, le serpent sacré qui se mord la queue et qui incarne à la fois le mouvement, l'impermanence et la continuité.

C'est dans cette optique qu'il faut analyser le langage de l'espace et des savoirs que véhicule le palais Dowomè et qui ont déterminé une grande partie du sens de sa restauration.

Statue zoomorphe en bois
emblème symbolique (requin) du roi Gbèhanzin

Adjalala du roi Gbèhanzin,
après restauration





C'est aussi en voulant respecter cette vision de « l'espace culturalisé » que le projet de restauration a été conduit en associant à la fois les technologies traditionnelles améliorées, les savoirs locaux et surtout le respect du sens et des interventions sur les différents espaces organiques du palais.

L'équipe qui a dirigé la restauration comprenait deux experts :

- Junzo Kawada,
  Professeur d'histoire à l'Université d'Hiroshima, Japon
- Tito Spini,
  Architecte, Professeur à l'École d'architecture de Rome, Italie

et une équipe béninoise comprenant un architecte, un anthropologue, des gestionnaires du patrimoine et des représentants des familles royales concernées.

La restauration s'est déroulée en 2002 et 2003. Elle a été financée par des fonds mis en dépôt par le Gouvernement du Japon auprès de l'UNESCO (Convention d'un montant de 416 932 dollars US, signée le 16 Juillet 2001).

Le projet visait essentiellement :

- la restauration physique des murailles et des bâtiments principaux du palais, ainsi que la réhabilitation des espaces d'accès et environnants, soit environ trois hectares ;
- le renforcement des capacités par l'organisation de trois modules de formation *in situ* en cours de restauration sur les technologies traditionnelles / vernaculaires de construction bâti en terre stabilisée, charpentes en bois, et modelage de bas-reliefs ;
- La formation sur les principes de gestion, d'animation et de promotion du site ;
- La réalisation d'une exposition pour promouvoir le site ;
- L'acquisition de matériel audiovisuel et la création d'une documentation photographique et audiovisuelle sur la restauration du site.

Les études préliminaires et techniques, et les travaux d'architecture ont été menés par le Cabinet Modulor. Ils ont permis de réaliser :

- les travaux généraux portant sur le débroussaillage du site, le drainage et le balisage



Reconstruction de la toiture
© A Gonçalves

- la restauration des murailles existantes par des fouilles, la consolidation des fondations et l'érection d'assises pour les traces de murailles
- la restauration de cinq bâtiments :
  - *Honnuwa* ou portique d'entrée
  - *Tassinonho* ou bâtiment abritant les prêtresses au cours des cérémonies
  - *Logodo* ou auvent d'accès à la cour intérieure du palais
  - *Adjalala* ou salle de réception royale
  - case de la gardienne
  - temples *Djeho* (temple consacré à l'esprit du roi) et *Adoho* (tombe royale)

La formation a été effectuée par des maîtres artisans au cours de la restauration ; elle a permis de former vingt-cinq jeunes artisans en techniques de bâti, de charpentes, de couvertures, de bas-reliefs et de les initier aux méthodes d'entretien et de maintenance. Ces jeunes artisans pourront intervenir ultérieurement sur les autres palais royaux et secondaires pour réaliser des travaux similaires.

L'École du patrimoine africain a contribué aussi à former trois cadres des musées aux techniques de conservation préventive et de gestion (du 11 novembre au 5 décembre 2003).

Pour assurer l'animation et la circulation des visiteurs, il a été prévu de créer un Centre d'interprétation historique au sein du palais , implanté dans l'adjalala (salle de réception royale) autour d'une exposition légère comportant essentiellement des reproductions de croquis, de cartes, de gravures



et de photographies sur la vie et l'œuvre de résistance du roi Gbèhanzin, et sur les principales étapes de réhabilitation et de restauration du site.

Cette exposition met en valeur :
• une double approche de l'interprétation locale (traditions orales) et officielle de l'histoire des lieux
• les savoirs et les technologies traditionnelles en matière de bâti associés aux techniques de restauration des bâtiments historiques.

Les familles royales ont été associées à sa réalisation afin qu'elle reflète deux niveaux de lecture permettant ainsi au visiteur de construire, à travers l'information écrite, les photographies et les objets exposés, une vision ouverte et flexible d'une histoire en évolution qui cristallise des micro-histoires et une lecture dynamique de l'espace.



Portique d'entrée du palais, après restauration

L'oralité reste un fil conducteur essentiel avec ses interrogations, sa gestuelle et l'usage ou l'interdit des lieux et des objets rituels.
À l'intérieur de l'espace muséal/historique, la circulation journalière et périodique des visiteurs respecte les lieux sacrés et les interdits qui leur sont associés. Les deux temples vont être re-sacralisés par des rituels consacrés et dédiés selon la tradition, à l'esprit et aux mânes du roi défunt.

En conclusion, je voudrais dire que nous avons porté l'espoir de restaurer le site du roi Gbèhanzin depuis 1985, date de l'inscription des Palais royaux sur la Liste du patrimoine mondial.

Vingt ans après, cet espoir s'est matérialisé et réalisé grâce aux efforts de l'UNESCO, à la générosité du Gouvernement japonais et au dévouement de l'équipe des experts qui ont apporté, chacun à leur niveau, leur appui et leurs connaissances à cette œuvre commune.

Mais ce palais reste un élément organique d'un site très vaste et lié à d'autres palais royaux et secondaires, au sein de la ville d'Abomey. Ainsi la conservation et la préservation de l'ensemble des palais s'inscrit dans un processus de développement socio-économique et touristique de la ville, auquel doivent participer l'ensemble des communautés locales.

Cette restauration a été réalisée dans le respect de la tradition locale, elle nous a permis de comprendre que les concepts, les critères et les valeurs culturelles influent sur les décisions de conservation et de restauration et qu'ils doivent être valables à la fois pour les scientifiques, les conservateurs, mais aussi les détenteurs de traditions et pour toute la communauté à laquelle appartient ce patrimoine.

Elle nous a permis d'expérimenter que les critères utilisés pour la valorisation du patrimoine culturel, ancien, original, intact, ne sont pas nécessairement et toujours applicables dans nos



contextes marqués par l'oralité et que la conservation garde, dans sa finalité, une profonde dimension culturelle.

Dans nos traditions, les lieux et les objets sont vivants, à l'instar des êtres, ils vivent et ils meurent, car ils incarnent une âme.
Ce qui importe c'est la conservation et la transmission des connaissances, des techniques de fabrication et surtout leur signification et leur symbolisme. En effet, les techniques de conservation sont des outils qui évoluent dans le temps et dans l'espace, mais le sens donné aux objets et aux œuvres humaines exprime l'essence d'une culture et détermine les choix en matière de préservation.

Si l'on reconnaît qu'il existe une diversité culturelle, on doit admettre aussi une diversité de critères et des valeurs en matière de conservation et de sauvegarde du patrimoine.

NOTE :

[1] Giovanna Antongini et Tito Spini in «Royaume du Danxomè : Objets, signes, espaces du Pouvoir», septembre 1997, *Actes de la conférence internationale : «Passé, présent et futur des Palais royaux d'Abomey»*.

Les difficultés de conservation

Giovanna ANTONGINI, anthropologue
et Giovanni Tito SPINI, architecte



LA DIFFICULTÉ DE CONSERVATION PREMIÈRE et prioritaire d'un site historique c'est de sauvegarder son « âme », son essence. Cela est d'autant plus vrai en Afrique où l'importance du contenu par rapport au contenant est dominante ; le contenu étant la somme de valeurs historiques, symboliques et religieuses qui font d'un bâtiment, d'un espace ou même d'un élément naturel un lieu sacralisé par le consensus populaire.

En ce qui concerne plus particulièrement le palais du roi Gbèhanzin, objet d'une restauration exemplaire réalisée grâce aux fonds japonais, le défi a été de déceler son « dessin idéal » dont la matérialisation n'avait jamais pu être achevée à cause d'un ensemble de facteurs : la guerre contre la France (qui a de fait entraîné l'abolition de la monarchie), les conflits entre les familles royales (encouragés par l'administration coloniale) et, enfin, le manque de moyens dû aux bouleversements sociopolitiques.

Déjà à partir des années 1970, nos recherches sur le royaume du Danxomè se sont heurtées à un réseau de silences, d'ambiguïtés et de camouflages recréant une histoire intentionnellement censurée afin d'effacer toute ombre sur la gloire incontestable qui devait entourer chaque souverain.



Un linteau est étayé pendant la restauration
© A Gonçalves

En 1995, l'objet de notre mission UNESCO tel que défini par le Centre du patrimoine mondial, comportait, en plus du maintien du site dans la liste du Patrimoine en péril, d'« analyser la dimension matérielle et anthropologique des 44 hectares classés et inclure cette dimension dans le plan de conservation en soulignant son importance pour le plan de gestion. » (G. Saouma-Forero, 1995).

Ce mandat nous a permis de dépasser les limites de la dimension matérielle : état des bâtiments, murailles etc. pour essayer de saisir la quatrième dimension de l'espace – la dimension culturelle – qui même si elle n'a pas été suffisamment mesurée, n'en est pas moins mesurable. L'organisation de l'espace est un langage exemplaire qui utilise signes, symboles et matières ; l'opération de décodage passera alors par un ensemble d'éléments : orientation, techniques de construction, forme, décoration, rapport avec l'espace environnant et les êtres dont l'homme a peuplé son univers surnaturel. Et encore, par l'attribution de sens à une multitude de signes, visibles ou invisibles, que seuls les yeux de la mémoire sont parfois en mesure de reconnaître mais qui constituent autant de repères de l'histoire d'Abomey. Une expérience que nous avons vécue en parcourant le site en dehors de l'aire muséale accompagnés par 34 dignitaires des différentes familles royales : un parcours/discours qui a permis d'identifier 184 points autrement méconnaissables.

Le projet de réhabilitation du palais du roi Gbèhanzin a donc été précédé par un repérage ponctuel des présences matérielles – bâtiments existants ou en ruine, pans de murailles ou leurs traces, arbres et parcours des chemins qui le sillonnent – mais surtout par des interviews d'un certain nombre d'anciens ayant participé ou assisté à son édification, récits qui en plus détaillaient matériaux et techniques traditionnelles aujourd'hui presque abandonnées. Une clef de lecture déterminante, et en même temps l'évidence du poids historique et culturel de ce palais en tant que dernier maillot d'une circularité espace/temps, a été une chanson se rapportant à l'orientation de son adjalala : en direction de Tado, lieu d'origine de la dynastie.

L'opération culturelle et factuelle complexe réalisée par la restauration et la réhabilitation du site du roi Gbehanzin représente un point nodal pour une révision des techniques de recherche, pour la récupération des magistères constructifs, le réexamen critique des conventions muséales. Reste à souligner que dans cette zone géographique, Abomey demeure le seul exemple palatial qui ait résisté à la violence des guerres coloniales. En 1833, dans le nord, le jihad des Fulbe a anéanti l'empire Yoruba et détruit le palais royal d'Oyo ; en 1874, dans le sud-ouest, l'armée anglaise a effacé toute trace de la résidence du roi ashanti de Kumasi.

Nous proposons que le site du roi Gbèhanzin devienne un centre d'étude et d'expérimentation où concentrer la recherche et l'analyse des aménagements territoriaux dérivant des différentes stratégies de l'espace, de la carte du cadre topologique, des dépôts de mémoire en tant que sondes archéologiques, de l'approfondissement et du contrôle des techniques de restauration et de conservation au moyen de cours annuels d'actualisation, de confrontation avec d'autres expériences provenant de différents contextes historiques et culturels.

Libations de princesses devant le portail d'entrée du palais du roi Gbéhanzin à l'occasion de leur intronisation





Photographie aérienne
montrant la localisation du palais du roi Gbehanzin au sud du site de 47 ha

La restauration du palais

Aimé GONCALVES
architecte du patrimoine



L'ÉTAT DE DÉGRADATION DE DOWOMÈ (palais du roi Gbèhanzin) et la menace de disparition de certaines des ses composantes originelles n'ont pas laissé indifférents le Conseil de gestion du site et les autorités politico-administratives qui eurent l'initiative de rechercher les financements nécessaires à sa mise en valeur.

Les objectifs visés par cette restauration se situent à trois niveaux, à savoir :

- susciter la prise de conscience du public à l'échelle locale et internationale sur un héritage mondial caractérisé par les relations entre le Danxomè, l'Europe et les Amériques ;
- mettre en valeur le palais à travers ses composantes, notamment l'adjalala qui abritera une exposition historique sur les souvenirs tangibles et intangibles du roi Gbèhanzin qui figure parmi les héros nationaux ;
- étendre progressivement la visite du site en évitant de se limiter à la visite du musée constitué des palais des rois Ghézo et Glèlè. Cette démarche contribuera au développement économique et social de la ville d'Abomey.

Les interventions sur les différentes composantes du palais ont permis de garantir leur continuité temporelle basée sur les principes de la conservation et de la restitution de l'image de l'œuvre ; une approche partagée par les parties prenantes du projet (collectivités locales, responsables du site, de la Commune et du Ministère chargés de la culture, experts de l'UNESCO, de l'ICOMOS, de l'ICOM, etc.).

La restauration du palais s'est appuyée sur la documentation historique et sur la formation théorico-pratique sur les techniques de conservation. Les travaux se sont déroulés du début du mois de janvier 2002 au mois d'avril 2004 sur six périodes favorables de saisons sèches suivant les phases suivantes :

- documentation et études,
- aménagement des cours,
- restauration de composantes bâties (murailles, murs, cases, temple, tombe et bas-reliefs),
- formation.



Plan du palais de Dowomè (Gbèhanzin)

- **1** Honnouwa
- **2** Tassinonho
- **3** Logodo
- **4** Adjalala
- **5** Ahoho
- **6** Djeho
- **7** Case de la gardienne
- **8** Cour des amazones
- **A** Baobab
- **M** Manguier

LA DOCUMENTATION ET LES ETUDES

La documentation a été réalisée dans un premier temps par une collecte de données historiques auprès d'institutions et de personnes ressources au Bénin et en Europe sur les palais royaux d'Abomey en général.
Une attention particulière a été accordée dans un second temps au palais du roi Gbèhanzin notamment à ses composantes bâties.
Dans ce cadre, d'importants documents iconographiques ont été obtenus, notamment auprès de chercheurs italiens (Giovana Antongini et Tito Spini). L'ensemble de ces documents ont servi à repérer sur le site les traces de ruines de murailles et de cases.
Par ailleurs, les techniques traditionnelles de construction couramment pratiquées à Abomey et dans les localités environnantes ont été inventoriées.
Un état des lieux comportant les relevés systématiques de chaque composante du palais et un levé topographique planimétrique et altimétrique ont servi de base aux études de restauration.
Des notes descriptives et des prescriptions sur chaque composante du palais ont été élaborées pour faciliter la réalisation du projet.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION

L'état inquiétant de dégradation du site a nécessité au préalable certaines tâches spécifiques (débroussaillage, nettoyage et drainage des cours).
Afin de garantir un minimum de sécurité pendant l'exécution des travaux, la priorité fut accordée à la restauration des murailles et des murs intérieurs.

Les murailles et les murs intérieurs

Les murailles du palais étaient érigées à l'époque sur près de 1 152 m de longueur. Elles se présentaient sous forme de ruines sur les parties Est. Au niveau des parties restantes il n'y avait que des traces de fondations avant les travaux de restauration.
Les murs intérieurs étaient visibles par endroits sous forme de ruines. Malgré ce fait, leur allure permettait d'avoir une bonne lecture des différents espaces du site.
La restauration des murailles s'est déroulée sur une période de dix mois étalés sur deux saisons sèches.
La terre utilisée a été pétrie selon les techniques traditionnelles (pétrissage à pieds) avant d'être utilisée en assises sous forme de boules.
Les assises en élévation ont été exécutées par couches successives identiques aux hauteurs des couches existantes afin d'obtenir des pans de murailles à l'image de celles des palais royaux de Ghézo et de Glèlè.
Les murs intérieurs ont été restaurés de manière identique aux murailles avant d'être coiffés de feuilles de tôles peintes montées sur des rondins de teck ou de neem préalablement traités au carbonyle.

Mur de clôture
qui sépare les deux premières cours du palais, de part et d'autre du auvent d'entrée : le honnuwa

Dans l'enceinte du palais se trouvaient cinq cases : le Honnuwa, le Tassinonho, le Logodo, l'Adjalala, le Dehoxo. Elles étaient construites en terre crue ou en brique de terre mélangée à du ciment et supportaient des coiffes en feuilles de tôle. L'ensemble se trouvait dans un état de dégradation assez prononcé.

Leur restauration s'est déroulée sur une période de huit mois selon les techniques traditionnelles de construction. Les travaux ont porté sur la consolidation des soubassements, le traitement des fissures, la réfection des menuiseries, des sols, des charpentes et des couvertures.


L'Adoxo

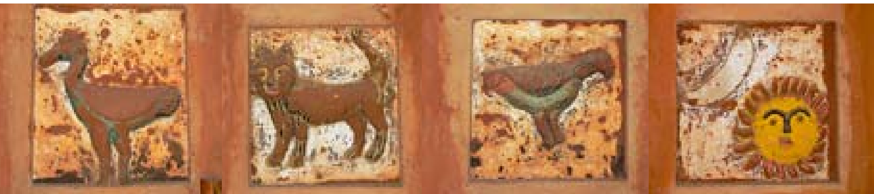

Le Djexo

Le temple et la tombe

Le Djexo (temple) et l'Adoxo (tombe) sont situés dans la troisième cour. Chacun d'eux comportait un mur d'enceinte circulaire en terre de barre.

L'ensemble était attaqué par endroits par des termites et ne garde plus l'allure originelle depuis les multiples restaurations maladroites qu'il avait subies ces dix dernières années.

L'option d'intervention retenue a donné aux ouvrages leur allure originelle grâce à l'utilisation des matériaux traditionnels (terre, bois, attaches végétales, paille, etc.) et par la correction des pentes de leur toiture.



Adjalala,
bas-reliefs après stabilisation
© D. Mizehoun

Les bas-reliefs

L'observation minutieuse de l'état des soixante-sept bas-reliefs qui figurent sur l'adjalala du palais avait permis de noter que la plupart d'entre eux présentaient de la poussière, des coulures de terre, des lacunes sur le fond de la niche et des traces d'insectes sur le relief. On observait également par endroits des parties manquantes au niveau de la couche de peinture du relief.

Il a été également constaté que les bas-reliefs les plus dégradés sont ceux qui se situent à la base du mur de la façade principale, notamment les bas-reliefs ayant la forme de requin.

Les travaux de restauration ont été réalisés avec l'appui d'une quinzaine d'artisans formés sur le site sous la direction d'un technicien formé par le Getty Conservation Institute.



Stabilisation d'un bas-relief
© A Gonçalves

Bas-relief représentant une amazone coupant la tête d'un ennemi
ci-contre, aspect avant et,
ci-dessous, après stabilisation
© D. Mizehoun



Après la documentation sur chaque bas-relief qui se résume à son identification et sa description, des traitements spécifiques ont été appliqués selon leur état de dégradation.
D'une manière générale, il été effectué

- un traitement d'urgence de chaque bas-relief par pré-consolidation des zones dégradées de la couche picturale avec un adhésif de dépoussiérage du bas-relief et de la niche ;
- le bouchage des lacunes avec un mélange de terre et d'eau ;
- le nettoyage des taches à l'eau et à l'alcool ;
- l'enlèvement des sels ;
- le fixage des écailles avec la solution adhésive ;
- la retouche qui est essentiellement composée de terre fine, du kaolin et des pigments pour harmoniser la couleur de la niche.

Parmi les bas-reliefs restaurés, ceux situés à la base des murs de l'adjalala et qui ont été le plus endommagés ont subi des traitements spéciaux de protection en plus des dispositions déjà prises au niveau de la couverture (présence de galerie). Au niveau de l'entrée principale, deux colonnes de bas-reliefs ont reçu des badigeons de couleurs obtenues à partir de plantes et de mixtures traditionnelles. Cette disposition a été prise à titre de démonstration de l'utilisation des peintures traditionnelles – un savoir-faire en voie de disparition – qu'il faut conserver à tout prix.



La formation

Trois types de formation théorico-pratiques aux techniques de conservation ont été organisés au cours des travaux sur les thèmes suivants :

- Formation sur le bâti et les bas-reliefs ;
- Formation sur les charpentes et les couvertures ;
- Formation sur le drainage et l'entretien.

Compte tenu de l'intérêt accordé aux thèmes programmés, des séances de sensibilisation menées auprès d'une soixantaine de jeunes artisans des localités d'Abomey, de Bohicon, et de Huwawe ont suscité leur participation effective et massive.

La formation visait les objectifs suivants:

- Éviter la disparition progressive des savoir-faire dans le domaine de construction ;
- Former davantage d'artisans sur les techniques traditionnelles de construction et les techniques de conservation préventive afin d'assurer l'entretien des bâtiments des palais royaux et des sites liés.

Les formations ont été encadrées par un architecte du patrimoine, Aimé Gonçalves, un technicien chargé de l'entretien des bâtiments du musée, Dorothé Mizéhoun, un architecte chercheur, Gaël Kpotogbé Amoussou.

Les résultats escomptés ont été atteints compte tenu de la nature des prestations réalisées par les participants sur les différentes composantes du palais.

La documentation

Le déroulement de toutes les étapes de restauration s'est enrichi d'une collecte de photos sur chacune des composantes du palais.



Photos © A Gonçalves





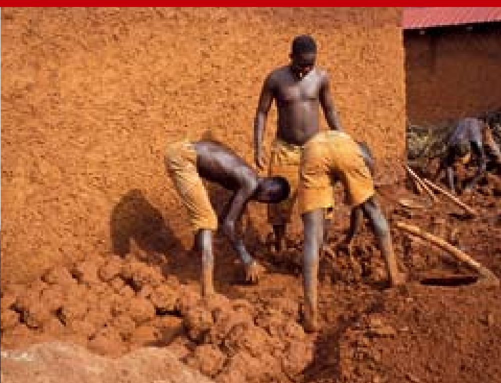


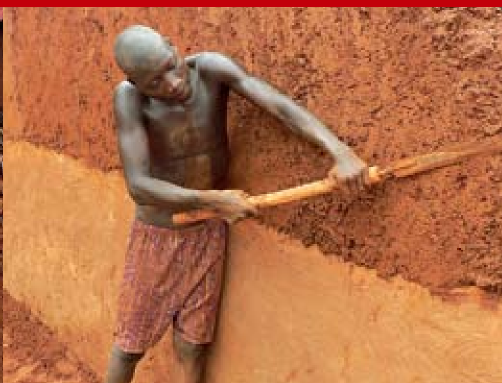






Adjalala du roi Gbèhanzin,
avant restauration
(1997)





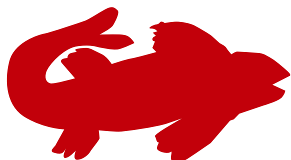




après restauration
(2006)

Le contexte historique de **la vie du roi Gbèhanzin**

Junzo KAWADA
anthropologue



COMMENT SITUER LA VIE DU ROI GBÈHANZIN dans l'histoire du Royaume danxomè, ou encore dans celles de l'Afrique occidentale et des relations intercontinentales Afrique-Europe-Amérique? Puisque son palais a été restauré en tant qu'héritage de l'humanité, et qu'il est visité tant par des Béninois que par d'autres Africains et des personnes venues d'autres continents, l'image de ce dernier roi du Danxomè indépendant doit être esquissée sous ce triple angle : national, continental et mondial. C'est ainsi que l'on pourra évaluer avec pertinence son rôle historique.

En quelques mots, disons que la vie de Gbèhanzin est en soi un résumé de la contradiction historique du Royaume danxomè ; c'est pourquoi elle est profondément tragique. Comme d'autres royaumes – l'Ashanti (Ghana), le Bénin (Nigéria), entre autres– développés sur les côtes ouest-africaines à la même époque, le Danxomè accrut sa puissance et développa sa culture en profitant de la traite des esclaves organisée par les Européens, notamment aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Reddition du roi Gbèhanzin au Général Dodds



Sur ces côtes, se dressent aujourd'hui encore de nombreuses forteresses, en ruines le plus souvent, restaurées parfois, qui servaient à la fois de résidence aux commerçants blancs et d'« entrepôt » pour les esclaves, dans l'attente de l'arrivée, toujours incertaine, d'un navire de la compagnie. Remarquons avec intérêt que tous les canons protégeant la muraille sont tournés vers le large : les véritables ennemis, pour les gardiens des lieux, étaient donc les vaisseaux armés des pays européens concurrents. La plupart de ces forteresses furent prises et reprises par différentes puissances européennes : Portugal, Angleterre, France, Hollande, Danemark ou encore Brandebourg.

Les navires des marchands de « bois d'ébène », selon l'expression française, quittaient les ports européens chargés de perles de verre, « manilles » de cuivre (bracelets), eau de vie, cotonnades, tabac, etc. destinés au troc avec leurs partenaires africains, mais ils leur apportaient surtout des armes à feu, y compris des canons vers la fin de la période de la traite, qui étaient remises aux chefs africains pour faciliter la capture de prisonniers lors des razzias. Remplis de ces « marchandises vivantes », marquées au fer rouge, puis enchaînées et entassées dans la cale, les vaisseaux traversaient l'Atlantique puis leur « cargaison » était vendue sur les marchés aux esclaves d'Amérique. Après avoir embarqué des produits du Nouveau Monde (coton, tabac, sucre, vanille), ils retraversaient l'Océan, en direction cette fois du nord-est, et regagnaient l'Europe (au XVIIIe siècle, d'autres bateaux, conçus à cet effet, assuraient souvent cette liaison), traçant ainsi ce fameux triangle du commerce transatlantique, riche de dangers mais aussi de profits.

Grâce à ces bénéfices et aux matières premières importées d'Amérique, l'Europe développa son industrie et accumula les richesses, préparant un terrain propice au capitalisme industriel du XIXe siècle : l'essor du raffinage du sucre et de la biscuiterie de Nantes, cité portuaire française qui tira sa prospérité du commerce triangulaire transatlantique, en est une illustration.

De leur côté, après avoir échoué à réduire les autochtones en esclavage, les pays du Nouveau Monde purent exploiter leurs ressources naturelles en profitant de cette main-d'œuvre de bonne qualité, transférée d'Afrique en grand nombre et dans des conditions inhumaines par les Blancs. Le nombre total d'esclaves importés aux Amériques fait encore l'objet de controverses, et peut-être n'obtiendra-t-on jamais d'estimation satisfaisante. Celle de P.E. Lovejoy [1] est actuellement considérée comme la plus sérieuse. Pour le seul XVIIIe siècle, Lovejoy estime que 2 530 000 esclaves furent expédiés aux Amériques par les Anglais, 1 800 000 par les Portugais, 1 180 000 par les Français, 350 000 par les Hollandais, 70 000 par les Danois ; si l'on y ajoute les « chargements » des autres bateaux européens, le total s'élève à 6 130 000 personnes arrivées sur le continent américain, après une terrible navigation qui, en moyenne, coûtait la vie à 20% des captifs africains embarqués. Ces données, si approximatives avec leurs quatre zéros, attestent du manque de clarté qui entourait alors cette pratique si lucrative. Le même auteur donne le chiffre de 3 330 000 pour le XIXe siècle, au cours duquel la plupart des pays esclavagistes mirent un terme à la traite, devenue non profitable après la révolution industrielle, qu'elle avait largement contribué à réaliser.

Si la traite était pour la France du XVIIIe siècle une excellente affaire, elle l'était aussi pour le Danxomè. Selon les traditions historiques, le roi Akaba (1685-1708), qui introduisit le fusil, fut le premier à entrer en contact avec les Blancs. Son successeur, Agaja (1708-1732), étendit sa domination jusqu'à la côte, y compris Ouidah, pour mettre la main sur le commerce des esclaves à grande échelle. La fondation des forts français (en 1712) et portugais (en 1721), tous deux à Ouidah, correspond à cette période d'expansion ambitieuse. Du premier, un certain Du Coulombier (1712-1716), jusqu'au dernier, nommé Gourg (1786-1789), vingt directeurs se succédèrent au XVIIIe siècle au fort français de Ouidah : trois y moururent de maladie et un autre fut tué.



Fort de Elmina, Ghana, avec ses canons pointés vers l'océan.

© J. Kawada

Ainsi, le XVIIIe siècle, souvent qualifié de « Siècle des Lumières » par les Européens, n'est-il pour un grand nombre de peuples africains que celui des « ténèbres », au cours duquel une des pages les plus honteuses de l'histoire de l'humanité fut écrite.

Cette page tournée, l'Europe occidentale entra, au siècle suivant, dans la phase du capitalisme industriel. Désormais, les pays africains, jusqu'alors fournisseurs d'esclaves, devaient être convertis en marchés pour les articles industriels européens et en fournisseurs de matières premières : il fallait donc coloniser par la force le territoire des chefs locaux, ces anciens partenaires du commerce triangulaire, afin que leurs sujets offrent main-d'œuvre locale et débouchés commerciaux.

L'influence sur l'arrêt des pratiques esclavagistes de mouvements philanthropiques en Europe, tel celui des Quakers né dans les années de 1760 en Angleterre, est certes indéniable, mais l'esclavage s'étant prolongé aux États-Unis d'Amérique jusqu'en 1865, et bien au-delà dans de nombreux pays d'Amérique dite latine, il faut bien reconnaître que ce sont avant tout des motivations économiques qui poussèrent les pays européens à changer d'orientation, à passer de la traite des esclaves à la colonisation de l'Afrique.



Mise à sac du Palais royal de Benin City
par les troupes anglaises (Nigéria, 1897)

La Guerre de Sécession (1861~1865) est souvent citée comme un exemple représentatif, très schématique bien sûr, de l'abolition de l'esclavage en général. Alors que les États du Sud maintenaient un régime agricole basé sur de grandes plantations nécessitant une main-d'œuvre nombreuse fournie par les esclaves, les États du Nord, déjà industrialisés, avaient besoin de consommateurs pour leur production, ainsi que d'ouvriers pour leurs usines. Libérés, les esclaves du Sud fourniraient non seulement des débouchés importants, mais aussi des manœuvres, aux industries du Nord. Au prix de sanglants sacrifices, qui s'étendirent sur cinq longues années, les États-Unis résolurent ainsi, au moins en principe, le problème fondamental de l'industrialisation à cette époque, et développèrent leur nation réunie ; dans le même temps, l'économie de beaucoup de pays d'Amérique latine continuait de dépendre de l'esclavage.

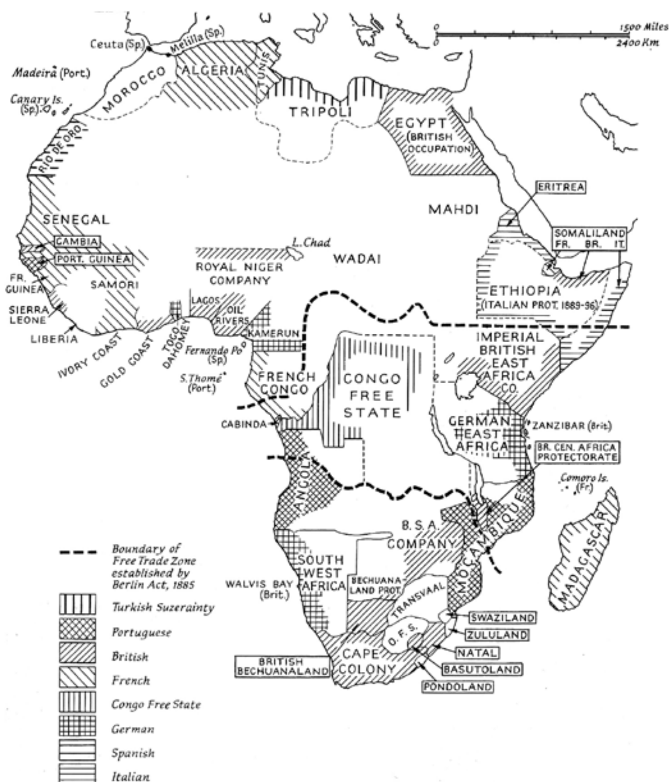
Le cas du Brésil est symptomatique. C'est dans ce pays que l'esclavage resta en vigueur le plus tardivement, jusqu'en 1888 exactement. C'est pourquoi, même au XIXe siècle, et quelquefois clandestinement, les marchands portugais continuèrent, sur les territoires portugais d'Afrique et d'ailleurs, au Bénin par exemple, de vendre les esclaves au Brésil, historiquement lié au Portugal.

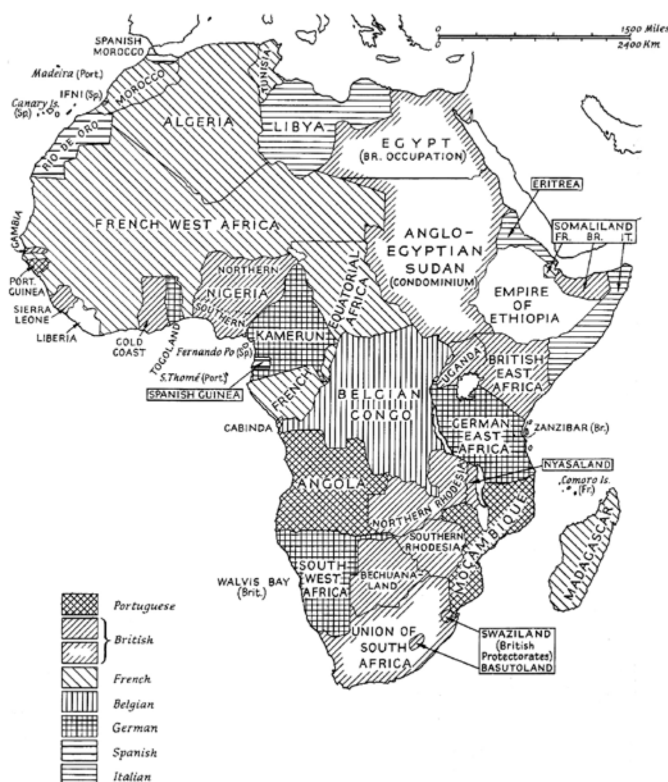
L'Angleterre, qui, parmi les pays européens, avait tiré le plus grand profit de la traite des esclaves, et qui était aussi entrée la première dans la révolution industrielle, abolit la traite en 1808, après le Danemark (1802), mais avant la Hollande (1814) ou la France (1815). Elle qui avait contribué à la fondation du Brésil impérial indépendant au début du XIXe siècle, le menaça cette fois, y compris avec ses forces navales, pour l'obliger à renoncer à la traite et à libérer ses esclaves : affranchie, cette immense part de la population brésilienne pourrait en effet constituer un juteux marché à l'exportation, notamment pour les produits textiles anglais. À cette même époque, l'expansion colonisatrice, en Asie et en Afrique, de l'Angleterre, de la France et de quelques autres pays d'Europe battait son plein.

Ces faits coïncident également avec l'avènement du nationalisme en Europe. L'Angleterre, monarchie constitutionnelle, et la France, au régime républicain puis impérial, mirent chacune en place un État-nation, bientôt suivies de la Belgique, de l'Italie et de l'Allemagne. Ces pays entrèrent alors en concurrence pour tirer les bénéfices du partage colonial du continent africain. C'est ainsi que, vers la fin du XIXe siècle, l'Afrique devint une scène où se projetaient, surdimensionnées, les rivalités des États-nations d'Europe.

Lors d'une Conférence qui se tint à Berlin en 1884-1885, les quatorze grandes puissances, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Espagne, le Danemark, la Suède, la Hollande, l'Italie, l'Autriche, les États-Unis d'Amérique, la Russie et l'Empire Ottoman se disputèrent cent jours durant leurs droits et intérêts sur ce continent, avant de conclure un accord sur son partage, à l'insu total des Africains eux-mêmes.

Après ces pourparlers, les pays européens s'empressèrent, plus encore qu'auparavant, d'envoyer des explorateurs et





Cartes de l'Afrique, à gauche, en 1891 à l'issue de la Conférence de Berlin, et à droite, en 1914, elles montrent le partage presque complet de ce continent entre les grandes puissances à l'aube de la Première Guerre mondiale (In *An Atlas of African History*, Second Edition, revised by J. D. Fage, maps drawn by Maureen Verity, Edward Arnold, London, 1978, cartes 55 et 56, p.25, 41)

des colonnes armées pour conclure avec les chefs locaux des traités dits de protectorat ou de commerce, en réalité pour coloniser les territoires conformément aux accords de Berlin et, à la veille de la Première Guerre mondiale, presque tout le continent africain avait été disputé puis partagé par les puissances occidentales, au mépris total de la volonté des populations locales.

L'évolution de la situation au Danxomè avant le règne de Gbèhanzin n'était donc qu'une répercussion locale de ce contexte international, de ces appétits qui, tel un raz de marée, s'élançaient avec fureur sur tout le continent africain. Les Français, autrefois partenaires de la traite, qui fournissaient aux rois danxomè des armes à feu en échange de captifs, voulaient désormais envahir le territoire danxomè pour le coloniser et y produire de l'huile de palme destinée aux industries françaises.

Ayant refusé l'invasion de son territoire par les militaires français, le roi Gbèhanzin, après de longues batailles courageuses mais sans espoir, fit sa reddition et fut déporté. Au même moment, dans cette région côtière ouest-africaine, les rois de l'Ashanti et du Bénin, tous deux chefs suprêmes de royaumes prospères aux XVIIe et XVIIIe siècles grâce au commerce de l'or (Ashanti) et de l'ivoire (Bénin), mais surtout grâce à la traite des esclaves, subissaient le même

Journal français l'Intransigeant
montrant les troupes et les amazones du roi Gbèhanzin

Journal français Le Petit Journal
retraçant des scènes de combat des troupes françaises contre l'armée du roi Gbèhanzin


Le Petit Journal
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

sort. Ces deux royaumes furent envahis par l'armée anglaise d'une façon aussi implacable que le Danxomè le fut par l'armée française.

En résumé, l'expansion territoriale et l'épanouissement de la culture royale du Danxomè furent largement dépendants des richesses obtenues par le commerce des esclaves, notamment au XVIII[e] siècle, un commerce avec les Européens dont d'innombrables Africains de petits groupes avoisinants furent les victimes. Avec les vicissitudes de la situation entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques, vers la fin du XIX[e] siècle, les Européens, autrefois partenaires commerciaux, revinrent, mais en colonisateurs cette fois. Gbèhanzin, dernier roi du Danxomè indépendant, résista vaillamment à cette invasion militaire, mais il se constitua prisonnier pour que cesse l'insupportable hécatombe de ses soldats, et mourut en déportation en Algérie, sans jamais revoir Abomey.

NOTE :
[1] Lovejoy, P. E., «The Volume of the Atlantic Slave Trade: A Synthesis», *Slavery and Abolition*, 4 (2), 1983.

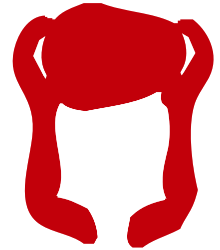
Défis pour le futur

Junzo KAWADA
anthropologue

LE PALAIS DU ROI GBÈHANZIN a été restauré, avec le concours de l'UNESCO, en tant qu'élément du patrimoine mondial ; les expositions installées dans différentes salles du site s'adresseront donc aux visiteurs du monde entier. De plus, la signification de la vie profondément « tragique » du dernier roi indépendant du Royaume danxomè, ne saurait être comprise qu'au travers du contexte historique, en particulier de celui des relations intercontinentales entre l'Afrique, les Amériques et l'Europe.

Avec le consentement du comité pour le projet de restauration du palais, le scénario de l'exposition sur le contexte historique, assorti de documents iconographiques, avait été préparé avec le concours de l'expert japonais de l'UNESCO et remis aux responsables du montage de l'exposition. Malgré cela, nous avons constaté que le scénario initialement prévu pour l'exposition n'a pu été totalement respecté. La présentation actuelle dépeint uniquement la vie personnelle du roi Gbèhanzin, et donne à voir divers documents tirés de journaux français rapportant les combats entre les armées danxomè et française, des photos du roi prises alors qu'il était déporté en Martinique et en Algérie, et quelques-uns de ses objets personnels, comme sa pipe ou ses sandales. Or, le palais restauré, s'il ne présente que cette exposition sur la vie personnelle du roi Gbèhanzin, risquerait de susciter beaucoup moins d'intérêt chez les visiteurs, spécialement ceux venus d'autres pays africains et d'autres continents. Il faudrait également ajouter les photos et les croquis qui montrent les principales étapes de restauration du site.

Nous exprimons donc le souhait d'une amélioration des expositions proposées dans le palais restauré du roi Gbèhanzin, à la fois pour que cet héritage commun à l'humanité soit apprécié à sa juste valeur et attire les visiteurs du monde entier, et pour que le véritable sens de la tragédie vécue par ce souverain d'une grande dignité et d'une indépendance d'esprit exceptionnelle apparaisse clairement aux yeux des hommes.

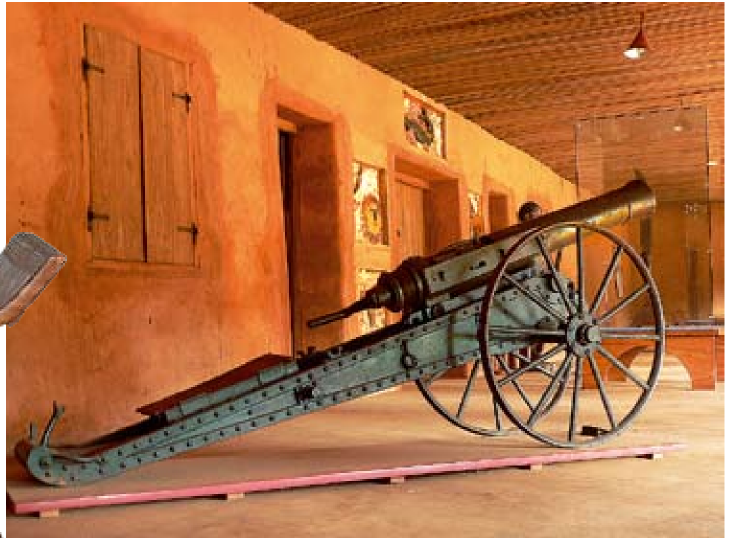


Gbe Hehazin, emblème principal du roi Gbèhanzin représentant un œuf géant tenus par deux bras tendus



Attributs royaux : bonnet polychrome avec applications symboliques (requin), récade royale
collection Musée historique d'Abomey

Trône du roi Gbèhanzin
collection Musée historique d'Abomey



Ce canon, utilisé par le roi Gbehanzin, fait partie de l'exposition mise en place au palais

Remerciements



L'UNESCO exprime sa plus vive reconnaissance au Gouvernement du Japon pour sa généreuse aide financière à la réalisation de cette publication.

L'équipe de coordination tient également à remercier les personnalités suivantes pour leur soutien : Son Exc. Olabiyi Yai, Délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO, Son Exc. Seiichi Kondo, Délégué permanent du Japon auprès de l'UNESCO, M. Noureini Tidjani-Serpos, Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'Afrique, Mme Françoise Rivière, Sous-directrice générale de l'UNESCO pour la Culture, M. Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, M. Kishore Rao, Directeur adjoint du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, M. Akio Arata, Chef de la Section des sources gouvernementales bilatérales de l'UNESCO, Mme Elizabeth Wangari, Chef de la Section Afrique au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Des contributions significatives lors des différentes étapes de rédaction de cette brochure ont été en outre apportées par : Nicolas Ago, Bienvenu Akora, Léonard Ahonon, Anne du Chastel, Monique Couratier, Lamine Diagne, Cécile Duvelle, Thierry Joffroy, Leila Maziz, Fumiko Ohinata, Marie Renault, Akatsuki Takahashi, Nabeshima Tokuko, Akiko Watanabe, Jana Weydt, Reiko Yoshida.

ISBN 2-906901-50-4

CRATerre-ENSAG éditeur
dépôt légal septembre 2007 - Imprimé en France

AUTEUR
Cette publication a été réalisée sous la coordination scientifique du **Professeur Junzo Kawada**, anthropologue, Japon

CONTRIBUTIONS
Rachida de Souza, anthropologue, Bénin
Aimé Gonçalves, architecte, Bénin
Giovanna Antognini, anthropologue, Italie
Giovanni Tito Spini, architecte, Italie
Junzo Kawada, anthropologue, Japon

COORDINATION GÉNÉRALE
Lazare Eloundou Assomo, spécialiste du programme, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

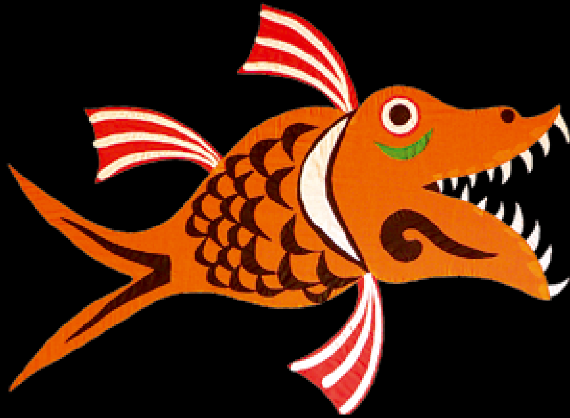
CHOIX DES ILLUSTRATIONS ET DESIGN
Arnaud Misse et Thierry Joffroy, CRATerre-ENSAG

PHOTOGRAPHIES
Fond CRATerre ENSAG sauf lorsque spécifié avec des contributions de : J. Kawada, A. Gonçalves, D. Mizehoun, Musée du Quai Branly, Musée des Armées, Orthophoto.

PARTENAIRES POUR LE PROJET DE RESTAURATION
Ministère de la culture, de la jeunesse, des sports et loisirs du Bénin
Gouvernement du Japon
UNESCO

FINANCEMENT
Fonds-en-dépôt japonais à l'UNESCO pour la préservation du patrimoine mondial

INSTITUTION DE FORMATION À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL AU BÉNIN
École du patrimoine africain
01 BP 2205, Porto-Novo - Bénin
Tél.: (229) 20 21 48 38 / Fax.: (229) 20 21 21 09
mél.: epa@epa-prema.net
www.epa-prema.net







UNESCO

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Convention du patrimoine mondial

MCSL

JAPAN

ISBN 2-906901-50-4